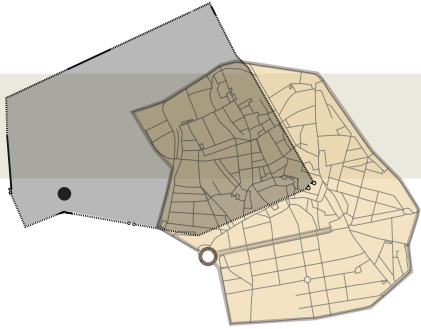


Une domus en rouge et noir

Responsable d'opérations

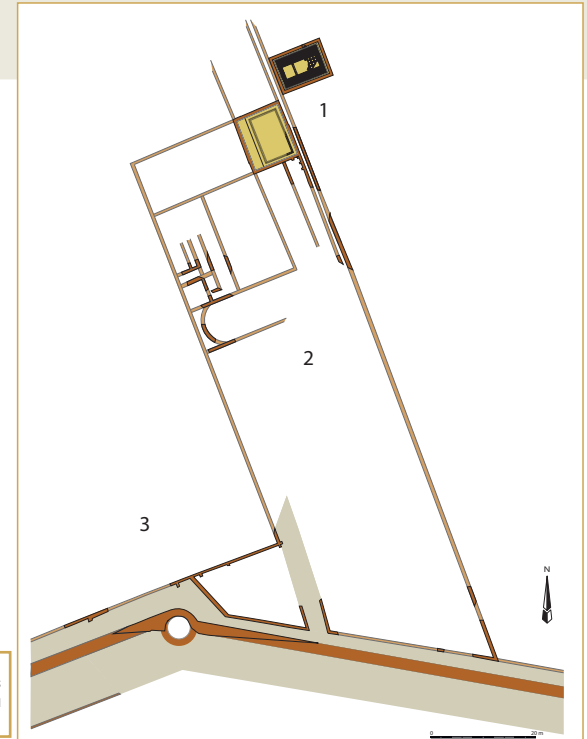
Claudine Allag, Céline Huguet et Núria Nin



38-42, boulevard de la République voie Georges-Pompidou 16, rue Irma-Moreau

Après le fragment de quartier mis au jour sur le site des Chartreux, en 1987, c'est un nouveau secteur d'habitat que trois récentes fouilles archéologiques, menées à plusieurs années d'intervalle, ont révélé dans la partie ouest de la ville antique : la première, en 1998, aux 38-42, boulevard de la République, la deuxième, en 2006, à l'emplacement de l'ancienne rue de l'Entrepôt et la troisième, en 2008, au 16, rue Irma-Moreau.

Les vestiges laissent voir deux maisons mitoyennes, établies à 40 m environ au sud du tracé supposé du decumanus maximus, et, comme bien souvent à Aix-en-Provence, sur deux terrasses séparées de plus d'un mètre. Dessinant un plan en lanières, les parcelles qu'elles occupent devaient confronter la fortification et sa lice intérieure, au sud. Elles sont séparées par une sorte d'ambitus (passage d'échelle) dans lequel a été aménagé un collecteur qui était sans doute destiné à recueillir les eaux de pluie canalisées par les gouttières des deux maisons, ainsi que les eaux usées de celle établie sur la terrasse inférieure (274).



274 Plan des vestiges de deux maisons mises au jour aux 38-42, bd de la République.

La domus à la mosaïque d'Ariane et Bacchus

De la première habitation (1 du plan 274), ont seulement été observées l'amorce de deux pièces aux sols mosaïqués ou en béton décoré d'incrustations de marbre ou de tesselles (opus signinum à crustae), et une salle de 62 m², remarquable par sa mosaïque dont la trame est très proche de celle qui agrémentait la mosaïque à l'Amour contrit et à la volière, découverte sur le site des Chartreux (275). L'organisation du décor, composé d'un tapis central encadré par deux bandes latérales pour les lits des convives, est typique des triclinia, qui servaient de salles à manger.



275 Mosaïque d'Ariane et Bacchus encore en place dans la salle d'apparat qu'elle ornait.

Daté des années 150-170 ap. J.-C. par Henri Lavagne, le pavement représente une scène mythologique classique, le couple Ariane et Bacchus, dont la représentation est toutefois inédite. Ils ne sont, en effet, pas figurés en pied, mais en portrait, dans des médaillons (276). Des animaux et des objets appartenant au cortège bacchique les accompagnent : bouc bondissant, flûte de pan, rhombe, cymbale, merle, grive, pigeon ramier...

Indice du soin apporté à la construction de cette pièce, ses murs ont été pourvus d'une sorte de double cloison, composée de tuiles plates (tegulae) maintenues au moyen de crampons en fer en forme de T, à l'image de ce qui a été observé pour la salle à la mosaïque de Darès et Entelle, mise au jour dans la rue des Magnans. Destiné à améliorer l'étanchéité des parois, ce type d'aménagement se rencontre, en effet, assez couramment dans des pièces d'apparat, surtout lorsqu'elles se trouvent au pied d'une terrasse.

La domus au salon noir

Nous en savons un peu plus sur la maison établie sur la terrasse inférieure (2), dont diverses parties ont été explorées lors de trois opérations différentes. Si ces recherches ont permis d'appréhender son contexte urbain et de restituer une partie de ses limites cadastrales – elle occupe un terrain en forme de trapèze qui couvre plus de 3000 m² de superficie –, les espaces qui en ont été reconnus, discontinus et assez mal conservés, ne permettent guère d'en restituer l'organisation.

À l'est, on l'a vu, cette habitation confronte la domus à la mosaïque d'Ariane et Bacchus, qui la domine de plus d'un mètre. À l'ouest, un puissant mur de clôture en petit appareil la sépare d'une ample parcelle située en contrebas et restée vierge de construction pendant quelques décennies, avant d'accueillir des activités en lien avec la fabrication de la céramique (3). Au sud, la maison est bornée par une étroite lice intérieure longeant la fortification. Elle semble donc marquer la limite d'un quartier d'habitat résidentiel au-delà duquel, vers l'ouest et en bordure de l'enceinte, pourraient s'être développés des terrains non bâtis.



276 Détails des médaillons de la mosaïque d'Ariane et Bacchus.

D'après les vestiges exhumés, la partie résidentielle pourrait s'être étendue vers le nord. En ont été dégagées plusieurs pièces et une grande salle mosaïquée dont on ne sait si elle marque la limite de l'habitation (277), et, à l'ouest, divers murs qui attestent la présence d'un bâtiment dont l'extension reste inconnue. Appartenait-il au corps principal de l'habitation, ce qui donnerait une emprise considérable à ce dernier, ou à une aile occidentale, qui réserverait la place pour une cour ou un jardin à l'est ? Nous l'ignorons. Son espace intérieur apparaît en tout cas très cloisonné ; il est occupé par une série de petites salles qui pourraient désigner un secteur réservé aux communs (274), n'était la présence d'une salle à abside. Dans cette partie de la maison, les vestiges se limitaient à des fondations de murs ou à leurs tranchées de récupération, ce qui interdit toute restitution.

Au sud, en direction de la fortification, prenait place un espace non construit, dans lequel on verrait bien un jardin. La parcelle était fermée à l'ouest par un mur construit en petit appareil qui s'est effondré à une date indéterminée (278). Au sud, une entrée charretière était réservée dans son mur de clôture, lui donnant ainsi accès depuis la lice intérieure.

Construite sous le règne de Tibère ou de Claude, cette maison a été plusieurs fois réaménagée. On devine la conduite de travaux dans le bâtiment occidental, où la densité des murs suggère le morcellement ou décloisonnement des pièces qui s'y trouvaient. Les transformations les plus notables ont toutefois concerné la partie de l'habitation qui se trouve au nord. À une date indéterminée, la salle située au sud de la grande pièce mosaïquée a été pourvue d'un sol à hypocaustes, sans que l'on puisse toutefois dire si elle était simplement chauffée par le sol ou incluse dans un petit complexe balnéaire privé, comme l'ont proposé les fouilleurs. Ces travaux ont en tout cas entraîné la condamnation de la large baie qui mettait antérieurement ces deux espaces en communication. Cette fermeture aura-t-elle imposé le percement d'une porte dans un autre des murs, ouest ou nord, de la salle mosaïquée ? Et a-t-elle motivé (ou été motivée par) un éventuel changement d'affectation de cette dernière ? Le caractère restreint de l'emprise de la fouille n'a pas permis de répondre à ces questions.

Privée de contexte et dégagée de façon incomplète, la salle à la mosaïque noire, reste, en effet, assez énigmatique, en raison de ses grandes dimensions – elle mesure plus de 90 m² –, de la largeur de la baie qui la mettait, à l'origine, en communication avec les pièces se développant au sud (2,30 m), et de la composition de son pavement, qui lui confère un plan barlong assez inhabituel. La partie mosaïquée n'en couvre, en effet, que les trois cinquièmes orientaux. Dans la partie restante, le sol est constitué d'une bande d'opus signinum sans ornement, large de 1,60 m, qui correspond peut-être à l'emplacement d'une banquette ou d'un aménagement disparu. La mosaïque elle-même est assez singulière. Contrairement aux autres pavements monochromes mis au jour ailleurs dans la ville, qui sont tous blancs, elle est entièrement noire et seulement agrémentée par un listel d'encadrement blanc. En l'état des données, nous ne pouvons dire si elle a été installée dans le cadre du programme de construction originel de la maison – ce qui est tout à fait possible – ou lors d'une phase d'embellissement. Son décor mural semble en revanche postérieur.



277 Salle à la mosaïque noire.



278 Mur de limite de parcellaire en petit appareil, effondré dans le terrain vague qui se développait à l'ouest de la domus.

Le décor peint du « salon noir »

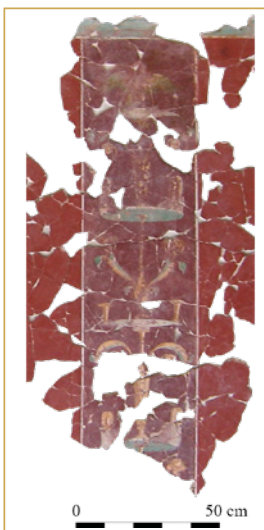
Par chance, au moment de sa découverte, cette salle conservait encore une partie de son décor mural. Les peintures de la zone inférieure étaient en place sur ses murs sud et est (279), et leurs parties hautes effondrées au sol. Dépose, récupération, étude et restauration ont été effectuées par une équipe du Centre d'Etude des Peintures Murales de Soissons. En complétant les parties subsistantes, le remontage des fragments a permis de restituer partiellement l'élévation disparue de la pièce et son aspect intérieur qui comportait un mur (est) aveugle et un autre (sud), percé d'une très large ouverture (280).

Sur le plan technique, le mortier de support est de bonne qualité. Il est constitué de trois couches successives, recouvertes d'un enduit fin remarquablement lissé.

Le décor peint est divisé en deux zones horizontales distinctes. En bas, au-dessus d'une plinthe jaune, un fond uniforme rouge bordeaux porte de simples touffes végétales dans des compartiments limités par des filets verticaux blancs (279). La zone médiane présente la banale alternance de grands panneaux unis et d'étroites bandes de séparation, chargées d'un motif de candélabre. L'originalité réside ici dans les teintes choisies pour les fonds : rouge ocre pour les panneaux et rouge bordeaux pour les bandes de séparation et la zone inférieure, alors qu'on trouve généralement soit une couleur unie, soit des couleurs opposées. Une bande verte encadre la zone médiane et la paroi est couronnée par une corniche de stuc, simple doucine entre deux listels.

Dans les bandes de séparation, l'ornementation, classique, des candélabres joue sur l'accumulation d'éléments variés (281 et 282). La hampe et les volutes évoquent un travail de ferronnerie en bronze doré ; en guise d'ombelles, on trouve des coupes à godrons argentées ou des plateaux à bordure festonnée. Des petits vases, canthares ou calathoi, agrémentent les hampes, ainsi que de curieuses pièces d'orfèvrerie ressemblant à des gemmes serties. Par ailleurs, l'habituel répertoire végétal est bien présent, avec ses tiges portant des fruits ou des fleurs. S'y ajoutent des oiseaux – aigles et cygnes – et un masque astral. Si la composition, en soi, n'a rien pour surprendre, on note l'utilisation rare du camaïeu et la virtuosité du traitement des candélabres.

La datation stylistique vraisemblable, dans le troisième quart du I^{er} s., est en cohérence avec celle attribuée à la mosaïque de sol.



281 Mur sud, candélabre de gauche, détail.

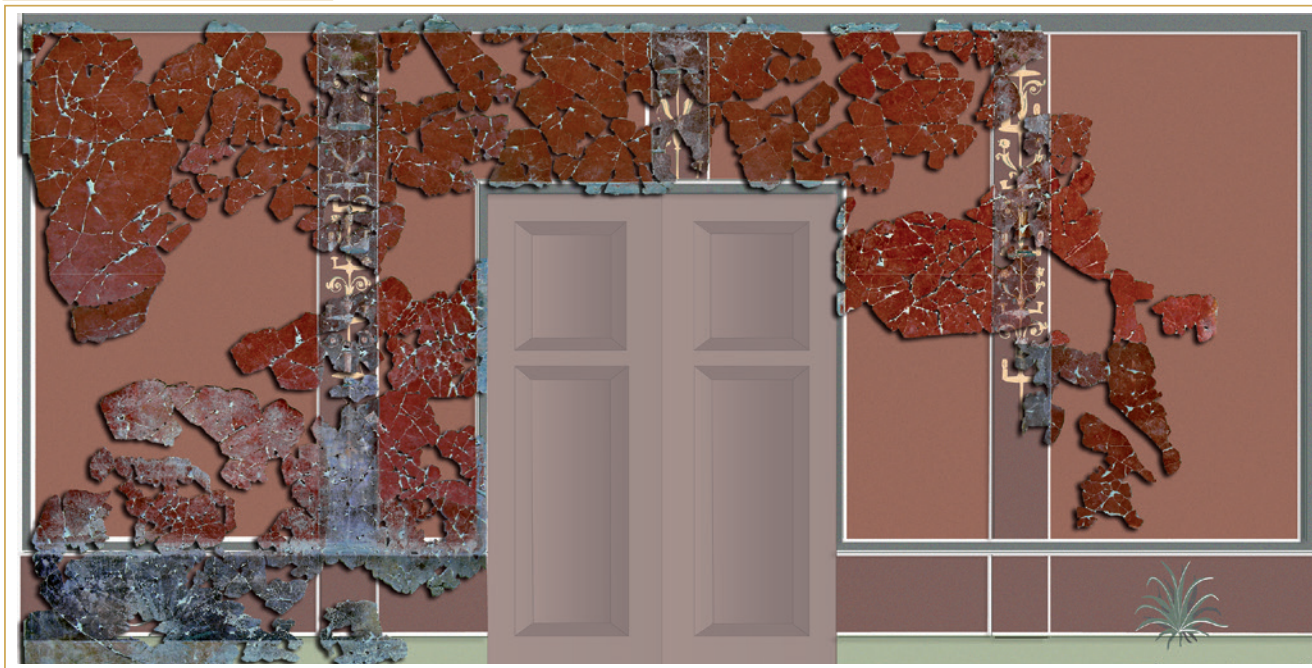
279 Détail d'une partie de la peinture en place sur le mur nord.



281 Mur est, candélabre central.

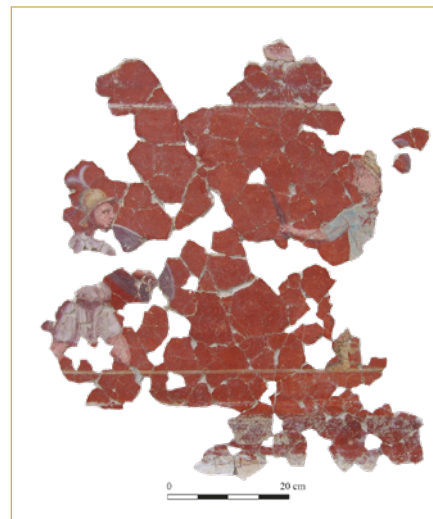


280 Le mur nord restitué.

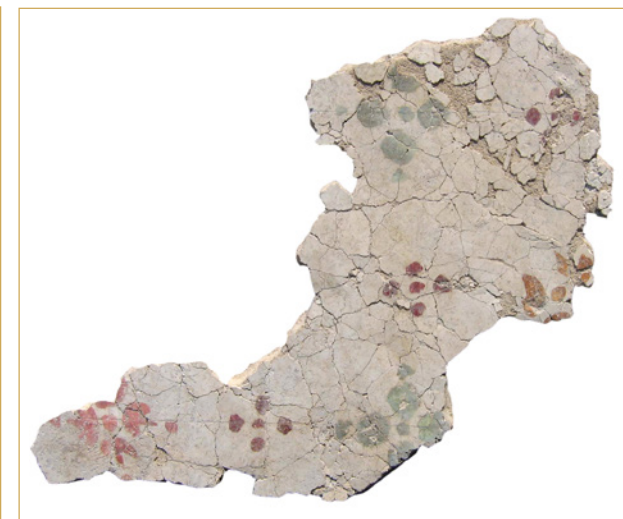


Une plaque et quelques fragments témoignent d'une frise figurée, haute d'une quarantaine de centimètres, entre deux filets parallèles sur fond rouge ocre. Sur l'une des plaques, deux combattants armés se font face : celui de gauche, visage de profil, est vêtu d'une courte tunique mauve et coiffé d'un casque rond à rebord plat en métal jaune, surmonté d'un plumet gris (283). Tombé sur les genoux, il présente son bouclier du bras gauche. À droite, son adversaire, dont on ne voit que le profil et la partie droite du buste, debout, brandit un glaive de son bras tendu. Il est également casqué et porte un vêtement bleu clair à manches courtes. Sur une autre plaque, un personnage est, lui aussi, à genoux au sol, le buste redressé appuyé sur les deux bras tendus. Coiffé d'un casque rond, jaune d'or, d'où dépassent ses cheveux bruns, il est vêtu d'une tunique bleue qui laisse les jambes nues jusqu'à mi-cuisse. Le buste est peint de profil à droite, mais la tête se retournant légèrement vers l'arrière est vue de face. L'attitude est celle du vaincu. Il peut s'agir de scènes épiques, ou bien – et c'est plus probable – de combats de gladiateurs (equites).

Ces éléments correspondent clairement à une zone supérieure de paroi, au-dessus d'une corniche fictive et d'une bande verte couronnant des panneaux rouges de même type que la décoration décrite plus haut. La zone haute n'existant pas sur le mur sud, la situation de cette frise reste mystérieuse. Il ne faut pas exclure que la pièce ait comporté un mur plus élevé, sous une couverture en pente par exemple.



283 Frise aux combattants.



284 Fragment de décor de plafond.

Deux petits ensembles de fragments, récupérés dans le même contexte, présentent les caractéristiques d'un décor de plafond provenant certainement de deux pièces différentes. Sur le premier, un fond jaune est découpé par des bandes et des filets rouge-ocre, avec des fleurons schématisés et des lignes de feuilles vertes. Le support est terreux, les fragments mal conservés, et il est impossible de donner une restitution d'ensemble. Sur le second, à fond blanc, des fleurons de formes et de couleurs différentes – bleu, rouge, jaune, vert – constituent un réseau serré (284).

Rien ne permet de déterminer précisément l'origine de ces deux lots d'enduit, dont l'un pourrait appartenir à cette même pièce, l'autre à une pièce voisine, voire à un étage.

La chronologie de l'occupation

Au moment de l'effondrement des peintures murales, de nombreux objets, notamment en céramique, se sont trouvés piégés sur le sol-même de cette pièce qui avait, semble-t-il, perdu sa vocation originelle d'apparat, à cette date. Ils consistent en un ensemble de vaisselle et d'amphores, qui fournit une image instantanée des habitudes de consommation des habitants.

Une partie des vases destinés à la préparation des aliments montre ainsi l'attachement des Aixois à des modes culinaires encore fortement marquées par les traditions indigènes, comme la cuisson bouillie des aliments dans des pots produits localement. La cuisine à l'huile d'olive de tradition romaine n'en est pas moins présente, comme en témoignent des marmites et leurs couvercles importés de la province d'Afrique (Tunisie actuelle) ou d'Italie. De petites amphores à panse cannelée symbolisent bien cette ouverture aux produits du grand commerce méditerranéen. Originaires de la côte levantine, elles servaient à transporter des fruits, figues ou dattes, depuis l'époque augustéenne jusqu'au début du IIIe s. ap. J.-C., date à laquelle cette habitation semble avoir été abandonnée (285).



285 Ensemble de mobilier découvert dans la salle à la mosaïque noire.